

**QUARANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE****WHA47.17**

Point 19 de l'ordre du jour

11 mai 1994

**Mise en oeuvre de la stratégie
pharmaceutique révisée de l'OMS
Sécurité, efficacité et qualité
des substances pharmaceutiques**

La Quarante-Septième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la mise en oeuvre de la stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS;

Rappelant les résolutions WHA37.33, WHA39.27 et WHA41.16;

Notant que le commerce des produits pharmaceutiques devient plus complexe à mesure que davantage de pays fabriquent et exportent des produits pharmaceutiques et biologiques et des ingrédients actifs, et que des techniques nouvelles sont appliquées à leur production;

Considérant, dans ces conditions, que les pays doivent se doter des moyens propres à garantir la qualité de tous ces produits - spécialités et produits génériques, fabriqués sur place et importés - sur leurs marchés nationaux;

Consciente, en outre, d'une circulation inacceptable dans le commerce international de produits pharmaceutiques ne répondant pas aux normes et contrefaits qui menacent de ruiner la confiance dans le système de soins de santé, étant donné que ces produits peuvent être inefficaces ou même toxiques;

Consciente aussi du rôle important de la communauté dans le contrôle des produits pharmaceutiques;

1. REAFFIRME les principes énoncés dans les principes directeurs de l'OMS à l'intention des petits organismes nationaux de réglementation pharmaceutique et dans le système OMS de certification de la qualité des produits pharmaceutiques entrant dans le commerce international;
2. INVITE INSTAMMENT les Etats Membres à se doter des moyens et des personnels nécessaires pour renforcer leur potentiel national de réglementation;
3. PRIE les gouvernements et les fabricants de produits pharmaceutiques de coopérer afin d'assurer un appui complémentaire aux objectifs de l'action de santé publique;
4. PRIE le Directeur général :
 - 1) de poursuivre les activités normatives qui élaborent des normes permettant de garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des substances biologiques et pharmaceutiques, y compris des vaccins et des sérums, en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies;

